RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978

Sixième Circonscription de la Seine-Maritime

SCRUTIN DU 19 MARS 1978



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, par votre soutien massif, vous m'avez placé très largement en tête du ballotage. Je remercie chaleureusement les 34.017 électrices et électeurs du HAVRE et du canton de MONTIVILLIERS qui ont accordé à Raymond RÉJAUD et à moi-même leur confiance.

17.000 voix supplémentaires par rapport à l'élection partielle de 1975 se sont portées sur nos noms dès le premier tour. C'est la récompense de l'unité de la majorité. C'est aussi la reconnaissance, par un grand nombre d'entre vous, du travail quotidien accompli pour LE HAVRE et notre région.

Oui, nous avons agi pour LE HAVRE et nous continuerons de le faire.

Nous avons agi :

- **pour la sauvegarde de l'emploi ;**
- **pour le maintien du cadre de vie ;**
- **pour les activités de réparation navale et le développement portuaire et maritime ;**
- **pour assurer aux habitants du HAVRE et du canton de MONTIVILLIERS les équipements indispensables.**

Un grand nombre de voix au premier tour se sont portées sur des candidats qui défendaient des préoccupations légitimes. C'est l'exercice de la démocratie. Certains d'entre vous ont pu notamment marquer librement leur intérêt pour la protection du milieu naturel et de l'environnement ou pour une meilleure place de la femme dans notre société.

Dimanche prochain, l'enjeu sera considérable car votre choix pour notre région et pour la France sera définitif.

Au plan local, l'élection de deux députés communistes mettrait l'ensemble de la région à la disposition d'un appareil politique dont on connaît les méthodes. Nous devons refuser d'en être les instruments.

Au plan national, la victoire de la majorité n'est pas acquise et vous savez qu'un succès de l'opposition ne donnerait pas à la France un Gouvernement capable de gouverner. Vous devez refuser d'apporter votre caution à des combines partisanes qui ne visent que la prise du pouvoir et non pas son exercice, dans l'intérêt de tous les Français.

Votre vote ne sera pas un vote de refus. Il sera un engagement pour l'avenir.

La majorité a fait la preuve depuis vingt ans de sa capacité à conduire le pays en adaptant notre société aux mutations profondes et permanentes du monde et aux désirs des Français, tels qu'ils les expriment, en toute liberté.

La majorité seule est capable d'assurer la poursuite de l'œuvre ainsi engagée : comme elle a su le faire avec le Général DE GAULLE et avec Georges POMPIDOU, elle continuera de le faire demain avec Valéry GISCARD D'ESTAING et le plus grand nombre de Français.

Assurez l'avenir

en votant, dimanche prochain, pour

Antoine RUFENACHT

Candidat d'Union de la Majorité

et

Raymond RÉJAUD

Suppléant

- **vous voterez pour vous-mêmes,**
- **vous voterez pour la France,**
- **vous voterez pour la liberté.**

Vu le Candidat.

Anc. Imp. ETAIX S.A. - Le Havre